



PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA FFPSC - SEDAN (08) - LE 29 JANVIER 2012

Devant une assistance d'une centaine de personnes, le Président déclare cette assemblée générale ordinaire de la Fédération Française de Pêche Sportive au Coup ouverte :

Bonjour à celles et à ceux que je n'ai pas eu l'occasion de saluer à leur arrivée. Le mois de janvier n'étant pas encore terminé, il est encore temps de vous souhaiter une très bonne année 2012.

Avant de poursuivre cette AG, je tenais à vous informer du décès de Christian CHATELLARD, Président d'honneur et ancien Président de notre fédération, à sa mémoire et à celle de tous nos amis disparus en 2011 je demande que nous observions une minute silence.

Je vais demander à notre secrétaire général, Jacky CAHAGNE, de procéder à l'appel des membres du comité directeur de la FFPSC, des représentants des Comités Départementaux et des Comités Régionaux :

MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR PRESENTS : Edmonde VILAIN, Jean Claude POINSIGNON, Michel BOTTE, Marcel DETHOREY, Jean Michel GRIGNON, Jean Pierre MISSERI, Jean Luc QUERNEC, Daniel DEPALLE, Paul DUVET, Philippe HORNAIN, Patrick SOLBES, Daniel LAPIERRE, René CATHELIN, Christian ROGEAUX, Fernand DE CASTRO, Jean Claude MARTINEZ, Jacques GOUPIL, Jacky CAHAGNE.

MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR EXCUSES : Ollivier AFFILE, Pascal RIONDET (représenté par Jean Claude MARTINEZ, vice-président du GN truite), Christiane ROLLAND, Denis PERIGOIS.

CD PRESENTS OU REPRESENTES : 02, 03, 04, 06, 08, 09, 10, 11, 12, 13, 17, 18, 19, 21, 22, 23, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 34, 35, 36, 37, 38, 41, 42, 45, 46, 51, 52, 54, 56, 57, 58, 59, 60, 62, 65, 66, 67, 70, 72, 75, 76, 77, 78, 79, 81, 82, 83, 84, 86, 87, 88, 90, 91, 94, 95.

CD EXCUSES : 01, 15, 16, 25, 40, 43, 44, 49, 50, 53, 61, 63, 71, 85.

GN PRESENTS : GN truite – GN carpe.

CR PRESENTS : Alsace, Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne Ardenne, Franche Comté, Haute Normandie, Ile de France, Languedoc Roussillon, Limousin, Lorraine, Midi Pyrénées, Nord Pas de Calais, Picardie, Poitou Charente, Provence Alpes Côte d'Azur, Rhône Alpes.

CR EXCUSES : Aquitaine, Basse Normandie, Pays de Loire.

1) Rapport moral du Président :

Tout d'abord merci à Jean Pierre MINET, Président du Comité Régional Champagne Ardennes de Pêche Sportive au Coup, d'accueillir notre assemblée générale dans le magnifique cadre du Château Fort de SEDAN.

Je remercie pour leur présence les personnalités suivantes :

- *Monsieur Alain DIEU, Président de la commission des pêches sportives et spécialisées à la Fédération Nationale de Pêche en France.*
- *Monsieur Jean Luc WARSMANN, député des Ardennes, Président de la commission des lois à l'assemblée nationale.*
- *Monsieur Franck MARCO, Maire-adjoint de Sedan chargé des sports.*
- *Monsieur Pascal LOUIS, Président du Cercle Sportif Sedanais*
- *Monsieur Jean DESQUE, de l'entreprise SENSAS, représentant Messieurs Hugues NELLO et Frédéric BONNET.*
- *Monsieur Michel ADAM, Président de la Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique des Ardennes.*

Les personnalités excusées :

- Monsieur Fortuné JAGUELIN, Président d'honneur de la FFPSC.
- Monsieur Maurice LEBRANCHU, responsable à la Fédération Nationale de Pêche en France de la commission développement du loisir pêche.
- Monsieur Marc SOCQUET, directeur commercial de GARBOLINO.
- Monsieur François MOSSALGUE, Président de la société RIVE.
- Monsieur Jérôme MIO, directeur commercial de MAVER.
- Monsieur Hervé RICHELET, directeur commercial de RAMEAU / RAPALA France.

Je cède la parole à Jean Pierre MINET pour quelques mots d'accueil :

Intervention de Jean Pierre MINET :

Au nom de mon club, le SSPC, et de la ligue Champagne Ardenne qui compte 21 clubs, 203 licenciés adultes et 23 jeunes, je vous souhaite la bienvenue dans cette magnifique salle des Antiques du château fort de Sedan mise gracieusement à notre disposition par la Société d'Economie Mixte « Châteaux et Compagnie » présidée par Monsieur Didier HERBILLON, Maire de Sedan.

Je remercie vivement cette SEM ainsi que la ville de SEDAN et le CSS pour leur aide logistique précieuse.

Merci également au journal l'Ardennais Union, Radio 8 et FR3 Champagne Ardenne pour avoir annoncé notre AG.

Je vous prie d'accepter les excuses de :

- Monsieur le Président du CROS.
- Monsieur le Président du Conseil Régional.
- Monsieur le Président du Conseil Général.
- Monsieur le représentant des VNF.
- Monsieur le Directeur de la DDJSCS.

Que tous mes vœux de santé et prospérité vous accompagnent ainsi que vos familles tout au long de cette année que je vous souhaite la meilleure dans la pratique de notre sport favori : La pêche de compétition.

Pour terminer ce mot de bienvenue je voudrais saluer tous les bénévoles de clubs, de CD et de ligue qui œuvrent tout au long de l'année pour faire connaître notre passion pour ce sport de nature, source d'équilibre et de bien être, et formuler un vœu qui m'est cher, celui de développer notre sport auprès des jeunes. Deux magnifiques illustrations en 2011 par le fonctionnement en Haute Marne de l'APN animé par l'Hameçon Bolognais et à Sedan par l'IPE du SSPC.

A toutes et à tous bon séjour dans les Ardennes et que cette AG organisée à Sedan, ville d'art et d'histoire, reste dans vos mémoires comme un excellent moment de convivialité sportive.

Poursuite du rapport moral du Président :

PALMARES 2011 :

L'année 2011 a été marquée par l'ouverture des championnats nationaux, les principaux objectifs étaient :

- De supprimer le goulot d'étranglement au niveau des promotions.
- De motiver ou de remotiver un plus grand nombre de licenciés à la participation aux championnats.

Globalement c'est un énorme succès : Bon nombre de compétiteurs nous ont fait part de leur bonheur d'avoir enfin pu accéder à une 2^o division nationale, voire à la 1^o pour certains d'entre eux.

Néanmoins, la contrepartie de montées plus faciles ce sont aussi des descentes plus rapides, surtout en l'absence de restants dans les divisions. Cela aussi nous a été dit.

Contrairement à ce que l'on peut lire sur tel ou tel forum, le comité directeur de la FFPSC est à l'écoute des pêcheurs, il a travaillé à nouveau sur l'articulation des championnats en tenant compte de vos remarques et au cours de l'AG vous aurez à vous prononcer sur des propositions d'aménagement.

LES RESULTATS 2011 :

EPREUVES NATIONALES :

PECHE MIXTE :

Seniors :	3° division A :	Aurélien MAUTE du 72
	3° division B :	Eric FOSSILLON du 59
	3° division C :	François BOUVIER du 77
	3° division D :	Mickaël MONTENOT du 71
	3° division E :	Laurent GRIGNON du 79
	3° division F :	Paul BINET du 30
	2° division AB :	Stéphane LINDER du 53
	2° division CD :	Olivier PATRIGEON du 18
Minimes :	2° division EF :	Philippe VEYRES du 82
	1° division :	Jérôme VASSEUR du 59
	Promotion W :	Florian SOETE du 59
	Promotion X :	Thomas MICHELET du 71
	Promotion Y :	Cédric GIRAULT du 41
Cadets :	Promotion Z :	Jonathan BRISSON du 86
	1° division :	Brice LIMOGES du 18
	Promotion W :	Brandon GEUDIN du 59
	Promotion X :	Gaëtan MAQUET du 18
	Promotion Y :	Victor CHAMBON du 28
Juniors :	Promotion Z :	Thomas DUTRIEWICZ du 34
	1° division :	Jules HACHE du 59
	Promotion W :	Maxime WATRIN du 59
	Promotion X :	Sébastien CARRON du 01
	Promotion Y :	Coralie CHENAIS du 28
Féminines :	Promotion Z :	Paul GASPAROTTO du 31
	1° division :	Kévin OSPAN du 33
	1° division :	Valérie NADAN du 21
Handicapés :	2° division :	Laurent PERRAIS du 44
	1° division :	Yves CLARYSSE du 71
Corporatifs :	2° division :	Christophe GAUTHIER du 59
	1° division :	Willy BEAUVENTRE du 37
Vétérans :	2° division :	Christophe GAUTHIER du 59
	1° division :	Willy BEAUVENTRE du 37
	Promotion A :	Alain DARRACQ du 44
	Promotion B :	Jean Pierre FRANCOIS du 02
	Promotion C :	Jany LARCHER du 51
	Promotion D :	Christian MICONNET du 36
	Promotion E :	Michel DUPOUY du 40
	Promotion F :	Jean Michel PERRIN du 01
	2° division nord :	Christian VILAIN du 59
2° division sud :	Jacques CUSSOT du 81	
1° division :	Christian MICONNET du 36	

PECHE AU MOULINET :

3° division A :	Frédéric BOULAY du 35
3° division B :	Jean Pierre MAILLOT du 94
3° division C :	Didier DESHAYES du 77
3° division D :	Yannick JURY du 71
3° division E :	Pierre PEROLARI du 64

3° division F : Christophe GREUILLET du 38
2° division AB : Frédéric BOULAY du 35
2° division CD : Arnaud DUPIN du 28
2° division EF : Antoine SEKLI du 82
1° division : Frédéric BOULAY du 35

PECHE A LA PLOMBEE :

1° division : Christophe CATHELIN du 60

GRANDES EPREUVES :

Coupe de France des vétérans :

60 / 65 ans : Gérard MULAT du 51
66 / 75 ans : Guy ROBILLARD du 62
Plus de 75 ans : Jean RICHARD du 70

Championnat de France des clubs : BORDEAUX BRUGES COMPETITION

Championnat de France des CD : CD 77

Finale du Grand National : Michel COLOMBIES du 33

Coupe de France corpo : Dominique MOULIN du 41

Championnat de France des clubs corpo : CE SNCF 59 A

Coupe de France plombée : Bertrand ROUILLER du 49

Grand chelem 2011 : Frédéric BOULAY du 35

GROUPEMENT NATIONAL CARPE :

Minimes et cadets : Alexandre PEYNOT / Morgan BONNET

Juniors : Kylian CONCHONET / Baptiste SYLVESTRE

Espoirs : Arnaud ROQUES / Romain ARGANT

Seniors : Mathieu NEYRAT / Hugo PEGOURIER

Championnat des régions : RHONE ALPES

Coupe de France des clubs : AMICALE DE PECHE BRASSERIE HEINEKEN

GROUPEMENT NATIONAL TRUITE :

Minimes : Bastien PUJOS

Cadets : Bastien SOUMOULOU

Juniors : Sébastien DUFFO

Vétérans : Jean Pierre ROJODIAZ

2° division : Stéphane PAGES

1° division : Franck LAFON

Clubs : SALMO GARONNE

EPREUVES INTERNATIONALES :

Championnat du monde des clubs à GOLUBAC (Serbie) : Le TEAM SENSAS 87 n'a pas démerité avec sa place de 8° sur 25 nations.

Championnat d'Europe à OPOLE (Pologne) : La France est champion d'Europe par équipes et vice-champion d'Europe en individuel avec Paul Louis LAFFONT.

France / Italie à COUDEKERQUE BRANCHE : Match très convivial et très équilibré qui a vu la victoire de l'équipe italienne avec 2 points d'avance (1 manche gagnée par chaque équipe).

MONDIAUX DE LA PECHE EN ITALIE (du 28 août au 4 septembre) :

Seniors : 19° sur 36 nations à OSTELLATO. Résultat décevant malgré des entraînements prometteurs, nous avons manifestement commis de graves erreurs tactiques qui ne pardonnent pas à ce niveau.

U22 : La France est champion du monde par équipes à CALCINAIA sur 19 nations et également champion du monde en individuel avec Antoine GAVAZZI.

U18 : 6° sur 17 nations à CASTELFRANCO. Notre équipe a les moyens de faire mieux.

U14 : 3° sur 9 nations à FORNACETTE. La France se maintient sur le podium.

Vétérans : 3° sur 11 nations à FLORENCE. Un nouveau podium avec un nombre de nations en progression.

Féminines : 11° sur 17 nations à FLORENCE. Les grosses carpes absentes à l'entraînement sont venues perturber la compétition où nos françaises faisaient très fort à l'ablette et aux petits poissons en 1° manche. Notre choix tactique de 2° manche de rechercher les carpes était parfaitement justifié même s'il n'a été que partiellement couronné de succès.

Handicapés : 6° sur 10 nations à BORETTO. Nous avons peiné à nous adapter à des conditions difficiles.

Carpe : 5° sur 22 nations à PERUGIA. Notre équipe s'installe dans le top 5 avec un nombre d'équipes qui poursuit sa progression. Nous décrochons une place de vice-champion du monde en individuel.

Truite : Nous conservons notre éternelle place de vice-champion du monde derrière les italiens à SCHEGGINO mais cela a été chaud, nous avons failli être battus par les bulgares, éternels 3°. A quand la première place ?

Feeder : 14° sur 16 nations à TODI. Pour cette première confrontation internationale nous avons pu constater que nous avons beaucoup de travail pour nous hisser au niveau des nations qui pratiquent le feeder en compétition nationale depuis de nombreuses années.

EFFECTIFS :

PECHE AU COUP : 6087 licences individuelles en 2011 contre 6255 en 2010 soit 168 licences en moins (- 2,7 %) et 616 clubs contre 633 soit 17 licences en moins (- 2,7 %).

GN CARPE : 942 licences individuelles en 2011 contre 895 en 2010 soit 47 en plus (+ 5,2 %) et 55 clubs contre 43 soit 12 en plus (+ 28 %).

GN TRUITE : 113 licences individuelles en 2011 contre 127 soit 14 en moins (- 11 %) et 11 clubs.

Globalement nous enregistrons 7142 licences individuelles contre 7277 (- 1,8 %) et 682 clubs contre 687 (- 0,7 %).

Cet effritement constant de nos effectifs d'année en année est préoccupant pour le développement de nos clubs et de nos Comités Départementaux. En outre il contribue au déséquilibre de notre compte d'exploitation déjà mis à mal par le financement de nouvelles épreuves nationales et internationales telles que le feeder.

LA PECHE DE LA CARPE A LA GRANDE CANNE :

Il y a un véritable engouement pour la pêche de compétition en carpodrome avec le développement d'épreuves phares telles que le GERARDIX ou le CRAZY BAIT.

La FFPSC se doit de prendre en compte cette évolution dans la pêche en proposant à ces compétiteurs la possibilité de se confronter dans des compétitions officielles avec à la clé la délivrance d'un titre de champion de France sous couvert du ministère de la jeunesse et des sports.

Nous comptons sur l'implication des Comités Départementaux et des Comités Régionaux pour pouvoir organiser dès cette année des épreuves de sélection et un championnat de France de pêche de la carpe à la grande canne.

LE GN CARLA (Groupement National de la pêche des Carnassiers aux Leurres Artificiels) :

Le Monde de la pêche aux carnassiers organise depuis de nombreuses années des compétitions en France. Il souhaite pouvoir délivrer des titres officiels et aligner des équipes françaises à l'international. L'impossibilité de créer une nouvelle fédération de pêche sportive a conduit l'AFCLP à engager des discussions tant avec la fédération mouche qu'avec notre fédération en vue d'un rapprochement. Le choix s'est porté vers la FFPSC et dans le cadre du salon de Clermont Ferrand est né le Groupement National de la pêche des Carnassiers aux Leurres Artificiels « CARLA » à l'issue d'une assemblée générale constitutive. Je salue la présence parmi nous de son Président fondateur, Paul André RASCLE.

Vous aurez au cours de cette AG à vous prononcer sur l'accueil du GN CARLA au sein de la FFPSC, je formule le vœu que votre choix soit positif et enthousiaste.

CONVENTION AVEC LE MINISTERE DES SPORTS :

La convention d'objectifs a été reconduite en 2011 sur les mêmes bases qu'en 2010 avec un financement de nos actions à hauteur de 39 700 €.

Ce montant reste très inférieur à ce que nous disposons il y a quelques années alors que nous avons à financer la participation d'une équipe supplémentaire à un championnat du monde, l'équipe feeder.

CONVENTION AVEC LA FEDERATION NATIONALE (FNPF) :

La convention renouvelée le 11 décembre 2011 pour 2 ans (2012 / 2013) prévoit l'implication de la FFPSC aux activités d'initiation et de découverte organisées par les structures associatives de la pêche, en particulier dans le cadre des Ateliers Pêche Nature ou de la journée nationale de la pêche.

C'est la reconnaissance de notre action sur le terrain auprès des AAPPMA dans la protection de l'environnement, dans l'organisation de nombreuses manifestations et / ou animations halieutiques.

J'invite chaque responsable de club de pêche sportive, chaque membre de comité départemental ou régional à répondre favorablement à toute sollicitation de la pêche associative et même à l'anticiper.

En contrepartie de ces actions la FNPF nous apporte une aide financière annuelle de 20 000 €.

A nous de démontrer et de convaincre que notre action au quotidien apporte bien plus que cela à la pêche associative en terme d'image, de développement, de participation à la gestion des structures, à travers les 7000 sociétaires que nous lui apportons.

Merci à tous les responsables pour leur mobilisation et leur travail au sein de toutes les structures de la FFPSC, clubs, CD, CR, GN et tous mes collègues du comité directeur.

Je vous remercie de votre attention.

Le Président de la FFPSC,

Jacques Goupil



Monsieur Franck MARCO, Maire-adjoint chargé des sports, devant partir, le Président lui laisse la parole pour quelques mots avant de lui remettre un souvenir FFPSC.

2) Rapport financier de la trésorière :

Présentation du bilan financier qui laisse apparaître un déficit de 30 731,14 € :

- Les produits sont en baisse : 1 seul bulletin donc moins de publicités et moins de licences.
- Les charges sont en hausse : Nouvelle équipe feeder et renouvellement ligne de vêtements. Sans ce renouvellement qui était budgété sur nos réserves, nos charges auraient baissés.
- Le Président fait l'engagement, au nom de l'ensemble du comité directeur, d'avoir un résultat équilibré en 2012.

PRODUITS

Licences		274 077,00 €
Seniors, féminines et vétérans	194 520,00 €	
Découvertes	5 540,00 €	
Juniors	4 480,00 €	
Minimes et cadets	6 525,00 €	
Corporatifs	4 728,00 €	
Clubs	30 800,00 €	
GN carpe	23 290,00 €	
GN truite	4 194,00 €	
Subventions		98 500,00 €
Ministère jeunesse et sports	39 700,00 €	
Sponsors partenaires	43 800,00 €	
FNPF	15 000,00 €	
Autres produits		46 289,22 €
Publicités bulletin	6 610,87 €	
Grand National	15 729,00 €	
Coupe de France corpo	4 045,00 €	
Championnat de France des clubs	6 625,00 €	
Championnat de France des CD	1 350,00 €	
Vente matériel publicitaire	34,00 €	
Produits divers	4 236,62 €	
Produits financiers	7 658,73 €	
Total des produits		418 866,22 €

CHARGES

Déplacements internationaux		169 473,76 €
Club France seniors	45 810,98 €	
Club France jeunes	54 249,37 €	
Club France féminin	16 391,43 €	
Club France handicapés	10 080,62 €	
Club France vétérans	14 827,32 €	
Club France feeder	15 614,04 €	
Championnat du monde des clubs	6 500,00 €	
GN truite	6 000,00 €	
Déplacements nationaux		16 840,18 €
Actions jeunes	12 013,00 €	
Actions handicapés	4 827,18 €	
Dotations épreuves		37 162,96 €
Match France / Italie	6 478,23 €	
Grand National	14 800,00 €	
Championnat de France des clubs	6 200,00 €	
Epreuves corpo	6 570,00 €	

Achat coupes (CD, GN.....)	3 114,73 €	
Dotation des structures		107 986,50 €
Dotation CD / CR épreuves nationales	19 710,00 €	
Ristournes CD	44 901,00 €	
Ristournes CR	16 801,50 €	
Ristournes Groupements	20 449,00 €	
Formation, écoles de pêche	6 125,00 €	
Communication		24 973,45 €
Revue pêche compétition	24 973,45 €	
Fonctionnement		90 457,66 €
Comité directeur + AG	42 047,89 €	
Fournitures administratives	6 878,13 €	
Achat et entretien petit matériel	294,91 €	
Cotisations (FIPS, CIPS.....)	2 786,00 €	
Frais poste, téléphone, internet.....	7 228,92 €	
Honoraires comptabilité	2 693,40 €	
Services bancaires	534,66 €	
Assurances	9 388,54 €	
Fournitures, équipements	666,12 €	
Renouvellement ligne de vêtements	16 417,38 €	
Charges diverses	1 521,71 €	
Amortissements		2 702,85 €
Total des charges		449 597,36 €
<u>RESULTAT 2011</u>		-30 731,14 €
<u>ACTIFS DE LA FFPSC AU 31/12/2011</u>		330 365,28 €
Matériel informatique et mobilier	5 844,89 €	
Matériel publicitaire	180,00 €	
Valeurs mobilières	30 394,29 €	
Disponibilités	254 260,87 €	
Créances - immobilisations	39 685,23 €	

3) Rapport des vérificateurs aux comptes:

Lecture par Michel MACO du rapport des vérificateurs aux comptes de la Fédération Française de Pêche Sportive au Coup :

La commission des vérificateurs aux comptes de la FFPSC composée de Jean Pierre DECLOITRE, Alain GERARD et Michel MACO s'est réunie les 27 et 28 janvier 2012 à Sedan pour vérifier les comptes de la gestion 2011.

Conformément aux missions qui nous ont été confiées par l'assemblée générale de la FFPSC, nous avons procédé au contrôle des comptes 2011 ainsi que les groupements carpes et truites.

Pour la FFPSC, Madame Edmonde VILAIN, trésorière, nous a présenté les documents comptables. La situation des comptes Banque Populaire 28, Crédit Agricole, la Poste ainsi que les placements ont été rapprochés des relevés bancaires et sont exacts.

Le résultat de l'exercice est négatif de 30 731,40 € principalement par l'achat des vêtements pour les équipes de France, et à noter la baisse de la subvention du ministère de 2 800 €, les pubs du bulletin où que le nombre de revue n'est plus de 4 par an et le non versé du N°245.

A noter les frais de déplacement des équipes de France en hausse de 17 607,47 € par rapport à 2010 mais les lieux n'ont pas été les mêmes ce qui explique cette hausse.

A noter aussi la baisse des frais de déplacement du comité directeur de 3 804,26 €.

Licences en baisse, moins 199 soit 2,89%.

Groupement truite :

L'exercice est déficitaire de 2 579 € mais qui s'explique par des subventions 2011 qui ne seront payées qu'en février 2012.

Les rapprochements bancaires sont exacts ainsi que la bonne tenue des comptes par le trésorier, Jean Marc LEPIDI, malgré les difficultés dues aux divers changements de bureau au cours d'année.

Groupement carpe :

Les comptes présentés par le trésorier, Wilfried OLIVIER, ont été rapprochés avec exactitude avec les relevés bancaires et pièces comptables.

Total des produits 185 915 €, dépenses 200 045 € soit un déficit de 14 130 € expliqué par le forum de Montluçon car les comptes sont visibles sur 2 années comptable, aussi en 2011 la totalité des produits aurait dû être encaissés au 31 décembre 2011, mais ils n'ont pas été réglés tous en temps normal et seront encaissés en 2012, par contre les dépenses sont plus imputables sur l'an 2012.

Si on enlevait le forum de Montluçon des comptes le déficit 2011 serait de 61 628,03 € donc le GN carpe ne pourrait plus fonctionner, étant donné qu'ils ne perçoivent pas de subvention du ministère directe, les licences sont en hausse, 947 toutes confondues, versé à la FFPSC 23 290 € qui leur a reversé 20 449 € mais sur cette somme 1 935 € sont en reliquat versé en 2012, les sponsors versent en 2011 4 000 €

Donc conclusion, le groupement où ses moyens auraient besoin de trouver de nouvelles sources de produits difficile pour le moment une idée à creuser par les membres du bureau.

En conclusion, la commission des vérificateurs aux comptes donne quitus au Président Jacques GOUPIL et à la trésorière Edmonde VILAIN pour la bonne gestion des comptes, ainsi qu'aux Présidents et trésoriers des groupements carpe et truite.

Alain GERARD

Michel MACO

Jean Pierre DECLOITRE

☛ Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

☛ Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

4) Budget prévisionnel 2012 et tarif des licences 2013 :

Suite à sa réunion du vendredi 27 janvier, la commission des finances a fait deux propositions qui ont été validées par le comité directeur et qui sont mises à l'approbation de l'AG :

- Augmentation en 2013 de 2 € pour les licences clubs et 1 € pour toutes les autres licences sauf les doubles.
- Suppression de la licence découverte à partir de 2013.

Quelques CD sont contre la suppression de la licence découverte. Le Président précise que l'objectif de la licence découverte était de conquérir des licenciés potentiels qui pouvaient y renoncer à cause du coût de la licence. Au cours de ces quelques années l'expérience montre que non seulement le nombre de licences nouvelles n'a pas progressé mais qu'il a continué de baisser. Dans ces conditions il est inutile de se priver de recettes dont la FFPSC a tant besoin. Il n'y a pas lieu de regretter l'expérience mais force est de constater que cela n'a pas marché.

Alain DIEU souligne que malgré le maintien au même prix des cartes jeunes depuis 10 ans il n'y a pas d'augmentation du nombre de jeunes, le prix n'est certainement pas la raison de la baisse des effectifs.

✪ L'augmentation du tarif des licences pour 2013 est adoptée, 6 CD étaient contre cette augmentation.

✪ La suppression de la licence découverte est adoptée avec 45 voix contre, 144 voix pour et 5 abstentions, la licence découverte sera donc supprimée à partir de 2013.

Tarifs 2013 :

Clubs :	55 € (+ 2 €)
Individuelles :	
Seniors et vétérans :	43 € (+ 1 €)
Juniors :	23 € (+ 1 €)
Cadets :	16 € (+ 1 €)
Minimes :	11 € (+ 1 €)
Doubles licences :	
Seniors et vétérans :	25 € (=)
Juniors :	20 € (=)
Cadets :	15 € (=)
Minimes :	10 € (=)

Présentation du budget prévisionnel établi à l'équilibre pour 421 000 € :

DEPENSES

Club France seniors	46 000,00 €
Club France jeunes	42 000,00 €
Club France féminines	12 500,00 €
Championnat du monde handicapés	12 500,00 €
Championnat du monde truite	8 000,00 €
Championnat du monde des clubs	6 500,00 €
Championnat du monde vétérans	12 500,00 €
Championnat du monde feeder	10 000,00 €
Championnats de France jeunes	8 000,00 €
Grand National	16 000,00 €
Championnat de France des clubs	6 500,00 €
Championnats de France corpo	6 500,00 €
Médailles, coupes, trophées	4 700,00 €
Dotation des CD / CR	18 000,00 €
Ristournes CD	46 000,00 €
Ristournes CR	17 500,00 €
Ristournes carpistes	21 000,00 €
Formation, écoles de pêche	6 000,00 €
Revue pêche de compétition	40 000,00 €
Fonctionnement Comité Directeur	30 000,00 €
Fonctionnement AG	12 500,00 €
Fournitures administratives	3 000,00 €
Cotisations FIPS, CIPS....	3 000,00 €
Frais poste, téléphone et internet	7 250,00 €
Honoraires comptabilité	2 800,00 €
Assurances	9 500,00 €
Fournitures, équipement	1 000,00 €
Dotations aux amortissements	2 750,00 €
Actions en faveur des handicapés	5 000,00 €
Action jeunes – Stage U 14	4 000,00 €
Total des dépenses	421 000,00 €

RECETTES

Licences	275 000,00 €
Subvention ministère	35 000,00 €
Subvention sponsors Club France	35 000,00 €
Subvention FNPF	20 000,00 €
Recette actions handicapés	5 000,00 €
Publicités bulletin officiel FFPSC	15 000,00 €
Produits financiers	6 500,00 €
Vente objets publicitaires	500,00 €
Engagement GN	16 000,00 €
Engagements CD et corpo	13 000,00 €
Total des recettes	421 000,00 €

✪ Le budget prévisionnel est adoptée avec 3 voix contre, 171 voix pour et 20 abstentions.

5) Rapports des commissions, groupements et capitaines d'équipes :

Intervention de Fernand DE CASTRO :

Le Président du GN carpe fait un bilan de la saison écoulée avec une place de vice-champion du monde en individuel de l'une des équipes participante. Il rappelle que le forum carpe de Montluçon se déroulera les 25 et 26 février prochains.

Intervention de Jean Claude MARTINEZ :

Le vice-président du GN truite excuse le Président, Pascal RIONDET, et fait un bilan de la saison 2011 qui a connu plusieurs démissions à la Présidence et au bureau ainsi qu'une place de vice-champion du monde. Il rappelle que le championnat du monde 2012 de pêche de la truite aux appâts naturels aura lieu en France à Bourgoin Jallieu les 5 et 6 mai.

Intervention de Paul André RASCLE :

Le Président-fondateur du Groupement National Carnassiers aux Leurres Artificiels « CARLA » se présente à l'assemblée et propose l'adhésion de ce nouveau groupement à la FFPSC.

☛ L'assemblée accepte à l'unanimité la candidature du GN CARLA au sein de la FFPSC. Le GN CARLA devient donc une nouvelle structure de la FFPSC et de ce fait son Président devient membre du comité directeur de la FFPSC.

Intervention de Jacky CAHAGNE :

Présentation des modifications apportées par la commission à notre règlement de pêche à la plombée. Ce règlement est toujours basé sur le règlement international mais sans le calquer en tous points car celui-ci devient trop restrictif.

Points supprimés, ajoutés ou corrigés :

Epreuves ouvertes à tous les licenciés FFPSC « pêche au coup ».

Tous les montages sont autorisés.

Le championnat de France se déroule en trois manches de 5 heures sur trois jours (VSD). Possibilité pour les épreuves départementales et régionales de les organiser en deux ou trois manches de 4 ou 5h (décision à prendre lors des AG respectives).

Le championnat de France 1^o division se déroule en trois manches de 5 heures sur trois jours (VSD).

Les championnats de France 2^o division se déroule en 2 manches de 5 heures.

Pour les championnats départementaux et régionaux ils seront organisés en 2 manches minimum de 4h chacune minimum (décision à prendre lors des AG respectives).

La durée de préparation est fixée à **une heure 1h30** minimum.

Ces quantités d'esches et d'amorce peuvent être modulées à la baisse et certaines esches peuvent être interdites. Pour les épreuves nationales les organisateurs proposeront au responsable de la commission leurs limitations pour validation.

Les esches artificielles, quelque soit la matière (polystyrène, caoutchouc, éponge, etc.) tels asticots, teignes, vers de vase, vers de terre, etc. sont interdites.

Les esches destinées à l'hameçon ne devront pas être amalgamées mais enfilées, sont interdits le pain, la pâte (amalgame de matières ou d'esches comme le pellet, la bouillette, les boulettes d'amorce ou d'esches collées, etc.).

Il n'y a pas d'amorçage lourd, le 1^{er} signal indique le départ de la compétition.

Le temps d'amorçage est fixé à 10mn, seul est autorisé l'amorçage à l'aide d'un feeder.

La dimension maximum du feeder est de 7 cm pour la longueur et de 5 cm pour le diamètre (feeder rond) ou 5 cm pour la diagonale (feeder carré ou rectangulaire) ou 5 cm pour le plus grand des côtés (feeder triangulaire).

La longueur maximum du feeder est de 7 cm. Quelque soit la forme du feeder, sa section doit passer dans un gabarit de 6cm de diamètre.

Les qualifiés pour ce championnat seront les premiers de la coupe de France. En conséquence :

↳ Pour 2011 : Monteraient 26 pêcheurs.

↳ A partir de 2012 : Monteraient 24 pêcheurs.

Pour 2012, la qualification des 24 montants pour la 1^o division se fera au travers de quatre championnats 2^o division (voir découpage) ouverts à tous les licenciés et au prorata du nombre de participants dans chacun de ceux-ci. Les résultats de ces 2^o divisions seront adressés au responsable de la commission pour le 30 juin au plus tard.

Les inscriptions pour ces 2^o divisions seront adressées au responsable de la commission pour le 30 mars au plus tard par les Présidents de CR (imprimé sur le site).

A partir de 2013, les qualifications pour les 2^o divisions se feront au travers de championnats régionaux dont les résultats devront être adressés au responsable de la commission pour le 15 novembre de l'année N-1 au plus tard.

Suite à ces modifications, la coupe de France ne sera plus qualificative pour la 1^o division. Les inscriptions pour cette coupe se feront toujours par l'intermédiaire des Présidents de CD et de CR 30 jours avant l'épreuve mais un engagement de 10€ par pêcheurs sera à régler impérativement lors de ces inscriptions. Une dotation sera ainsi redistribuée et la gamme de prix sera définie par la commission.

Composition de l'équipe de France 2012 :

- Christophe CATHELIN (60)
- Jacky DA SILVA (49)
- Daniel LACOMME (76)
- Hervé NOIRET (78)
- Patrick PUBILIER (07)
- Patrice BURCKENSTOCK (21) - Remplaçant

Intervention de Jean Luc QUERNEC :

Présentation du projet de modification du championnat de France des clubs :

- L'épreuve est financée par :
 - Les clubs qui participent aux qualifications régionales
 - Par la cotisation des 12 clubs maintenus de l'année précédente
- En 2010 :
 - 294 clubs engagés dans les épreuves régionales.
 - Recettes 7 350,00 €
- En 2011 :
 - 257 clubs engagés dans les épreuves régionales.
 - Recettes 6 425,00 €
 - Soit une perte de 925,00 €
- La FFPSC prend à sa charge :
 - Les coupes et médailles ± 400,00 €
 - Les frais de déplacements des responsables ± 1 000,00 €
 - La dotation aux organisateurs des interrégionales 1 250,00€
 - Soit ± 2 650,00€
- Coût des interrégionales pour les clubs :
 - ± 1 250,00 € par club (déplacements, hébergement, esches et amorce)
 - 118 clubs qualifiés
 - Soit ± 147 500,00 €

- Nous vous proposons d'économiser 150 150,00 €
- Constat :
 - Les « petits clubs » ne veulent plus cotiser sans avoir la moindre chance de participer à la finale
- Remarque :
 - Les « petits clubs » doivent pouvoir rêver d'une possible participation à la finale
 - Avant le passage à 5 pêcheurs par équipe notre finale se faisait à 100 clubs soit 400 pêcheurs
 - Quand il y avait des sous-secteurs la règle était le classement alterné. C'est-à-dire que le 2^o de la mauvaise dizaine était 20^o
- Proposition :
 - 5 pêcheurs par équipe, 80 clubs en finale soit 400 pêcheurs
 - Sous-secteurs de 10, 16 ou 20 en fonction des parcours
 - Classement par 10, 16 ou 20
 - Chaque CR qui organisera un championnat régional sera certain d'avoir au moins 1 représentant à la finale

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS 2012										
		Epreuves régionales					Montants avec l'ancien calcul			
ALSACE	10	Licences	1,20	1		1			3	
AQUITAINE	29	Licences	3,48	3		3			6	
AUVERGNE	10	Licences	1,20	1		1			2	
BASSE NORMANDIE	11	Licences	1,32	1		1			2	
BOURGOGNE	30	Licences	3,60	3	1	4			6	
BRETAGNE	23	Licences	2,76	2	1	3			4	
CENTRE	66	Licences	7,92	7	1	8			14	
CHAMPAGNE ARDENNE	20	Licences	2,40	2		2			4	
FRANCHE COMTE	19	Licences	2,28	2		2			4	
HAUTE NORMANDIE	13	Licences	1,56	1		1			2	
ILE DE FRANCE	48	Licences	5,76	5	1	6			11	
LANGUEDOC ROUSSILLON	12	Licences	1,44	1		1			2	
LIMOUSIN	23	Licences	2,76	2	1	3			5	
LORRAINE	18	Licences	2,16	2		2			4	
MIDI PYRENEES	30	Licences	3,60	3	1	4			6	
NORD PAS DE CALAIS	48	Licences	5,76	5	1	6			11	
PAYS DE LOIRE	54	Licences	6,48	6		6			12	
PICARDIE	27	Licences	3,24	3		3			5	
POITOU CHARENTES	38	Licences	4,56	4	1	5			7	
PROVENCE ALPES COTES	13	Licences	1,56	1	1	2			3	
RHÔNES ALPES	26	Licences	3,12	3		3			5	
	558		67	57	9	67			118	
							Maintenus	Organisateur	Montants	Total
							12	1	67	80

Trois possibilités de grilles en fonction des parcours retenus : 8 x 10 – 5 x 16 – 4 x 20

✪ Le projet est adopté avec 38 voix contre, 153 voix pour et 3 abstentions. Il sera applicable dès 2012.

Intervention de Jean Michel GRIGNON :

Présentation de la charte des championnats.

✪ La charte est adoptée avec 36 voix contre et 158 voix pour. Elle sera applicable dès 2012.
Le stage de Pâques des U 14 se déroulera à Châteaudun du 6 au 9 avril.

Sélection féminine 2012 :

- Emeline BROCARD
- Séverine CHAUVOT
- Coralie CHENAIS
- Marie Lise GAROT
- Isabelle HAWRYHUK
- Stéphanie MANESSE
- Valérie NADAN
- Pauline NERVET
- Lucie PARISE
- Carole ROSE

Intervention de Jean Pierre MISSERI :

Bilan de l'équipe de France seniors pour la saison écoulée et présentation de la sélection 2012 :

- Mickaël BOURSAUD
- Jérôme CHAUVEAU
- Diégo DA SILVA
- Didier DELANNOY
- Alain DEWIMILLE
- Johan KOUZMINA
- Paul Louis LAFONT
- Stéphane LINDER
- Stéphane POTTELET
- Franck SPADARO
- Paolo VALORE
- Jérôme VASSEUR

Il fait ensuite un point sur les subventions pour les APN et souligne que la centralisation des demandes par les CD et les CR fonctionne très bien depuis 2 ans, le secrétaire faisant un petit rappel début octobre.

Intervention de Jean Luc QUERNEC :

Présentation de la coupe de France de pêche de la carpe au coup et des principaux points du règlement de cette nouvelle épreuve :

*Pêche à la canne uniquement 13m maxi, flotteur obligatoire
 Fouillis et vers de vase interdit
 Amorce 17 litres par manche
 Amorçage uniquement à la coupelle (1/4 heure)
 Frondage esches, graines et pellets
 Hameçon simple sans ardillon
 Tresse interdite
 Seuls comptent les carpes, carassins, amours blancs et esturgeons
 Remise à l'eau immédiate des poissons de plus de 4 kilos après pesée
 Quatre épreuves qualificatives en 2 manches
 Durée des manches 2x5 heures sur 2 jours ou 2x4heures sur 1 journée (si 2 tours)
 Classement par addition des places (égalité au poids)
 Inscriptions jusqu'au 30 mars, engagement 20,00 € dont 10,00 € reversés pour la finale
 Inscription auprès des CD et gestion financière par le CR
 Un responsable sera désigné dans chaque zone
 Qualification par rapport au nombre de participant aux qualificatifs
 Finale avec 60 pêcheurs*

Intervention de Jean Claude POINSIGNON :

Présentation du calendrier et point sur les épreuves n'ayant pas de candidature à ce jour.

Intervention de Gilles CAUDIN :

Qui nous parle de l'équipe de France U 18 qui termine 6° aux mondiaux de la pêche.

Intervention de Patrick SOLBES :

L'équipe de France vétérans obtient un nouveau podium avec une 3^o place aux mondiaux de la pêche, cette équipe est reconduite pour 2012.

6) Evolution du règlement anti-dopage :

Notre médecin fédéral, Christian ROGEAUX, se présente à l'assemblée. Il présente et commente ensuite le règlement disciplinaire de lutte contre le dopage qui est adopté, 1 CD était contre ce règlement.

7) Examen des vœux :

CR BOURGOGNE :

1. **Suppression du championnat régional jeunes :** A partir de 2012, même s'il existe encore, le championnat de CR jeunes n'est plus qualificatif. Les 2^o divisions dans les 3 catégories sont ouvertes à tous les jeunes licenciés.
2. **Durée concours et championnats :** C'est à vos CD et CR de voter la durée des manches de championnats comme le prévoit le règlement FFPSC.

CR CENTRE :

Dans les épreuves nationales par équipe ne donnant pas lieu à l'attribution d'un titre individuel, autoriser le responsable de chaque équipe à placer, a sa convenance, ses compétiteurs dans les secteurs de son choix : Ce vœu est soumis à l'approbation de l'assemblée et accepté, 1 CD était contre et 1 s'est abstenu.

CR CHAMPAGNE ARDENNES :

1. **Classement pour les capots lors d'un concours ou championnat :** Statu quo afin de respecter l'équilibre du nombre de points des secteurs.
2. **Stage de formation des jeunes :** Ce stage est organisé pour les U14, appelé stage de détection et sélection afin de faire connaissance avec les futurs pêcheurs de l'équipe de France U14. Pour l'équipe U18, le capitaine connaît déjà les jeunes qui pratiquent la compétition. Il n'est pas interdit aux CD et CR d'organiser des stages à leur niveau pour les jeunes.

CR ILE DE FRANCE :

1. **Chevauchement des épreuves :** Lors de l'établissement du calendrier le responsable s'efforce d'éviter les chevauchements d'épreuves, ce qui est pratiquement impossible avec la multiplication des épreuves nouvelles. Le comité directeur a décidé que les pêcheurs doivent faire un choix et abandonner leur sélection à une autre épreuve. Le pêcheur sera considéré comme forfait dans les délais précisés par le règlement et redescendra d'une division.
2. **Promo Jeunes :** Vœu traité par l'ouverture des 2^o divisions à tous les jeunes.
3. **1^o division nationale :** Projet d'amélioration en cours, il sera à valider par l'AG.
4. **Gestion des licences :** Etude en cours.
5. **Flotteur coulissant à la grande canne :** Statu quo, application du règlement.
6. **Points poissons :** Le comité directeur après en avoir longuement délibéré a voté pour le statu quo.

8) Evolution des championnats nationaux :

Le Président présente et commente les 2 projets :

- Pêche mixte :

Nb pêcheurs	D1	D2	D3	CR
45-45-45	18 maintenus 27 descendants	9 montants 8 maintenus 28 descendants	14 montants 3 maintenus 28 descendants	168 montants

- Pêche au moulinet :

Nb pêcheurs	D1	D2	D3	CR
36-36-36	15 maintenus 21 descendants	7 montants 7 maintenus 22 descendants	11 montants 3 maintenus 22 descendants	132 montants

☛ Les 2 propositions sont adoptées à l'unanimité et seront applicables dès 2012.

9) Intervention des invités :

- Jean DESQUE fait un bilan du challenge Sensas et de la super finale d'Abbeville qui a réuni plus de 1000 compétiteurs. Il souligne que la FFPSC a pris une très bonne décision en créant une coupe de France de pêche de la carpe au coup.
- Nicolas BEROUD présente sa nouvelle épreuve, l'IP Cup.
- Pascal LOUIS, Président du Cercle Sportif Sedanais.
- Michel ADAM, Président de la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique des Ardennes.
- Alain DIEU qui représente la FNPf excuse le Président Claude ROUSTAN et présente ses vœux 2012. Il nous parle du schéma de développement du loisir pêche et de la convention avec la FFPSC qui a été reconduite.

10) Remise des souvenirs FFPSC :

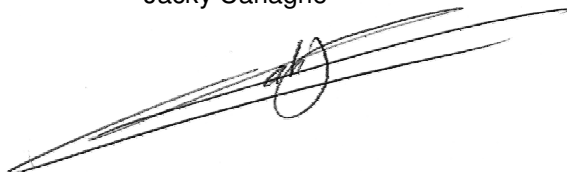
Le Président remet les souvenirs FFPSC à :

- Frédéric BOULAY qui a réalisé le grand chelem, récompense remise à son Président de CR.
- Jean Pierre MINET pour l'organisation de cette AG.
- Ainsi qu'à Messieurs Pascal LOUIS et Michel ADAM pour leur accueil à SEDAN.

Les travaux étant terminés, le Président clôt la séance à 13 h 20 et laisse la parole à Daniel LAPIERRE pour l'élection complémentaire d'un membre du comité directeur.

Le secrétaire général,

Jacky Cahagne



Le Président,

Jacques Goupil

